

*République Française*  
*Département des Pyrénées- Orientales*  
*Commune de Ur*

**Arrêté Municipal**

**N°38/2026**

**Du 17 aout 2026**

**Portant restriction temporaire de circulation  
sur la « Rue d'Ansanères » « en agglomération »**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6 ;

**Vu** le Code de la route, et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1 ;

**Vu** l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière, quatrième partie et huitième partie ;

**Vu** la demande de l'entreprise RAZL-BEC représentée par Mr Ryan MESSAOUDI, en date du 15 juillet 2026.

**Considérant** qu'il appartient au Maire, au titre de ses pouvoirs de police de la circulation en agglomération, d'assurer la sécurité des usagers et du personnel intervenant ;

**Considérant** qu'il est nécessaire, pour permettre la réalisation de relevés et constats en vue de préparer des travaux futurs, de réglementer la circulation des véhicules Rue d'Ansanères, en agglomération, sur le territoire de la commune d'Ur ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : Le 03 septembre 2026 de 07h00 à 19h00, rue d'Ansanères, dans les deux sens de circulation et pour tous les véhicules.

**Article 2** : Rue d'Ansanères, dans les deux sens de circulation et pour tous les véhicules :

- Circulation maintenue pour les riverains selon les conditions de sécurité ;
- Restriction sur la section courante ;
- Basculement de circulation sur chaussée opposée ;
- Circulation alternée par feux tricolores ou alternée manuellement ;
- Stationnement interdit pour tous les véhicules ;



**Article 3** : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place, entretenue, et enlevée par l'entreprise : RAZEL- BEC, représentée par Monsieur MESSAOUDI Ryan 06.83.61.94.11.

**Article 4** : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus. Ces dispositions annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

**Article 5** : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Commune : [www.ville-ur.fr](http://www.ville-ur.fr).

**Article 6** : Madame la Secrétaire Général de la Commune est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

- M. le Commandant le Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales ;
- M. le Directeur du S.D.I.S. du département des Pyrénées-Orientales ;
- M. Ryan MESSAOUDI de la société RAZEL-BEC.

Ainsi fait et arrêté les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Stéphane ROS



Arrêté n°38/2026 du 17 aout 2026 à 13h30

## Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

### Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa

N° 14024\*01

#### Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : RAZEL-BEC Représenté par : Ryan MESSAOUDI  
Adresse Numéro : 2470 Extension : ..... Nom de la voie : Avenue Julien Panchot  
Code postal 66000 Localité : Perpignan Pays : France  
Téléphone 0683619411 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : r.messaoudi @ razel-bec.fayat.com

#### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : ..... @ .....

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒  
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + ..... ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + ..... ☐  
Adresse Numéro : 4 Extension : ..... Nom de la voie : Rue d'Ansaneres  
Code postal 66760 Localité : Ur

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : .....  
Inspection d'ouvrage à l'aide d'une nacelle afin de réaliser les relevés et constats nécessaires  
à la préparation de futurs travaux  
Date prévue de début des travaux : 03/09/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 1

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 1 Date de début de réglementation 03/09/2026  
Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐  
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐  
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐  
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☒  
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐  
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue .....  
Suppression de voie ☒ nombre de voie(s) supprimée(s) .....

**Interdiction de :**

**Circuler**

Véhicules légers ☐  
poids lourds ☐

**Stationner**

véhicules légers ☐  
poids lourds ☐

**Dépasser**

véhicules légers ☐  
poids lourds ☐

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Aucune déviation possible, cette voie étant le seul accès au lotissement.

Fermeture ponctuelle de la circulation avec maintien de l'accès aux riverains selon les conditions de sécurité

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐  
Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal     Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone         Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :    
Courriel : .....@.....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐  
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup> ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup> ☐ Schéma de signalisation ☐  
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup> ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☐

Fait à : ... Le :

Nom : ..... MESSAOUDI ..... Prénom : ..... Ryan ..... Qualité : ..... Conducteur de travaux .....